

# BULLETIN RÉSIDENTS-FAMILLES



## Mot de la directrice générale

Bonjour à vous tous,

Après le retour des vacances, l'automne s'annonce rempli de défis pour tous les établissements de la santé avec l'arrivée des directives ministérielles qui imposent la vaccination obligatoire à compter du 15 octobre pour tous les travailleurs de la santé, les médecins, les pharmaciens, les cadres, les bénévoles, les proches aidants, les stagiaires, les étudiants, les fournisseurs ainsi que tous les visiteurs, ce qui inclut assurément les familles.

Dès le 15 octobre, il y aura un contrôle à l'entrée de nos deux installations pour la validation du passeport vaccinal par le VaxiCode (code QR) ainsi que la pièce d'identification. Pour tous nos résidents, nous nous assurons également de fournir les CODES QR à ceux qui souhaitent bénéficier d'activités à l'extérieur de l'installation avec leur famille ou un proche, il suffit simplement d'en faire part à l'infirmière de l'unité.

Comme toujours, nous sommes prêts et tout est en place pour assurer la sécurité et la santé de nos résidents et de notre personnel. Nous sommes fiers d'avoir réussi à obtenir un taux de vaccination de plus de 94% de nos employés dans nos deux installations. Nous continuons de maintenir la rigueur et ne ménageons aucun effort pour assurer le respect des mesures sanitaires et des directives ministérielles. Nous avons besoin de votre précieuse collaboration dans cette nouvelle étape que nous impose à nouveau la COVID-19.

Nous sommes toujours très vigilants quant au lavage des mains, le port du masque ainsi que la distanciation sociale, mais avec la menace des variants, nous avons resserré nos mesures et demandons à tous nos employés, ainsi qu'aux proches aidants et familles de porter le masque en tout temps incluant dans la chambre des résidents afin d'assurer la sécurité de nos résidents contre les variants qui infiltrent certains milieux depuis quelques semaines. Nos énergies sont déployées pour protéger vigoureusement nos résidents, nos employés et nos milieux de vie contre la menace de la COVID-19.

**Marie-France Goyette,**  
Directrice générale

## High touch en pandémie

Connaissez-vous le principe du « high touch » ?

Il s'agit en fait des endroits que les gens touchent très souvent avec leurs doigts ou leurs mains, et que l'on appelle des surfaces à fort potentiel de contamination, tel que les poignées de porte ou les boutons d'ascenseur. En temps de pandémie, afin de protéger nos résidents, leur famille et nos employés, il est primordial d'identifier les zones les plus à risque et de les désinfecter régulièrement afin d'arrêter la chaîne de transmission.

Depuis le début de la pandémie, des routes de travail exclusivement dédiées au « high touch » ont été mises en place dans nos services d'hygiène et de salubrité afin d'augmenter la fréquence de désinfection de ces surfaces dans nos deux installations.

Il s'agit ici d'un élément clé parmi les nombreuses mesures de protection mises en place pour diminuer les risques de transmission de la COVID-19.

**Maxime Paradis - Christiane Fournier,**  
Secteur hygiène et salubrité

## Nomination

La direction du Groupe Santé Roy est heureuse d'annoncer la nomination de Madame Tanya Salmeri au poste de Directrice des ressources humaines. Madame Salmeri entrera en fonction le 25 octobre prochain.

Il nous fait un grand plaisir d'accueillir Madame Salmeri au sein du Groupe Roy Santé, et nous lui souhaitons succès et accomplissement dans ses nouvelles fonctions et l'assurons de notre accompagnement et soutien dans la réalisation de son nouveau mandat.

**La Direction**



## Dans ce numéro

- 1 **Mot de la directrice générale**
- 1 **High touch en pandémie**
- 1 **Nomination**
- 2 **Mesures d'urgence**
- 2 **Déclaration de tout accident**
- 2 **La visite d'Agrément**
- 2 **Retraite Mme Gauthier**



## Mesures d'urgence

**Au Groupe Roy Santé, la sécurité des résidents est une priorité.**

Saviez-vous que le Code national de prévention des incendies exige que tous bâtiments applicables à la loi soient dans l'obligation d'effectuer des exercices d'évacuation annuellement? En effectuant des exercices d'évacuation, nous sommes à la fois en mesure de mettre à jour nos connaissances, et d'identifier les besoins de formations de nos employés. En plus des exercices d'évacuation, l'équipe des responsables locaux des mesures d'urgence procède aussi à des simulations de plusieurs types d'événements, tels que:

- Une pénurie d'eau chaude
- Une panne de courant électrique
- Une perte de nos données

Depuis le mois de juin 2021, nous travaillons en collaboration avec une firme de consultation en mesures d'urgence, afin de créer un programme de formation adapté à tous les rôles. Ce nouveau programme de formation sera déployé à l'automne 2021.

**Maxime Paradis,**

**Chef du service d'entretien et installations matérielles**

## La visite d'Agrément arrive à grands pas

Du 18 au 21 octobre prochain, nous recevrons les visiteurs d'Agrément Canada. Elles seront présentes dans les établissements du Groupe Roy Santé pour évaluer la qualité et la sécurité des soins et des services, nos milieux de vie ainsi que nos processus de gestion. Nous sommes très heureux que cette visite qui n'a pu avoir lieu en octobre 2020, en raison de la pandémie, puisse enfin se tenir. Nous travaillons sans cesse pour offrir les meilleurs soins et services possibles aux résidents que nous accueillons. La visite d'agrément est très importante pour nous car elle nous permet d'apprécier le chemin parcouru, tout en maintenant le cap sur nos grands objectifs. La présence des visiteurs nous permet aussi d'échanger sur la réalisation de nos activités et de nos divers projets en plus de bénéficier de leurs conseils et de leur accompagnement. C'est ainsi que nous réalisons notre programme d'amélioration continue de la qualité tout en souhaitant se démarquer par l'Excellence.

**Stéphane Roy,**  
**Président**

## Obligation de déclarer tout accident

*J'observe – j'écoute – Je déclare*

Déclarer un incident ou un accident, c'est prévenir les risques!

La déclaration d'un incident ou d'un accident est la première étape d'un processus d'amélioration continue. C'est également le premier pas vers une meilleure qualité de soins et de services pour les résidents. Déclarer un événement permet d'identifier un risque pour les résidents. La déclaration et l'analyse permettent de prévenir qu'une situation se reproduise. Des accidents peuvent arriver, et nous devons apprendre de ces expériences et surtout prendre les moyens nécessaires afin d'éviter que la situation ne se reproduise.

Il est important de savoir que la déclaration vise l'amélioration des soins et des services apportés aux résidents, et non pas à déterminer une responsabilité en regard d'un incident ou accident.



**Nathalie Morin,**

**Directrice des soins infirmiers**



## Bonne retraite, Madame Gauthier !

Après un long parcours au Groupe Roy Santé, Mme Diane Gauthier qui a occupé le poste de directrice générale, nous quittera pour la retraite le 31 octobre prochain. Ce sera une 2<sup>e</sup> tentative pour elle.

En effet, Mme Gauthier s'est jointe à l'organisation le 3 mai 2008, à titre de directrice générale, poste qu'elle a occupée avec brio jusqu'au 30 juin 2017. Elle avait alors quitté pour une première retraite des plus méritées.

Toutefois, femme active et de défis, elle était de retour parmi nous en tant que directrice générale le 29 janvier 2020, pour un court mandat de 9 mois afin de diriger l'organisation jusqu'à la visite d'Agrément Canada, initialement prévu en octobre 2020. Ce court mandat aura finalement duré 21 mois, suite à un petit imprévu apparu en février 2020, la COVID-19.

Mme Gauthier a dû dès lors répartir ses énergies et ses compétences de gestionnaire entre la gestion de la pandémie et la préparation de l'agrément. Je tiens à la remercier sincèrement pour son dévouement et son grand leadership lors de cette période difficile pour tous.

La situation pandémique a entraîné le report de la visite d'Agrément qui se déroulera finalement du 18 au 20 octobre 2021. Mme Gauthier aura réalisé son engagement initial, de mener de façon remarquable notre organisation vers cet important rendez-vous.

Mission accomplie et chapeau Madame Gauthier !

**Stéphane Roy,**  
**Président**

